

Le Droit Civil Canadien

Par P. B. MIGNAULT, C. R.

Tome Premier.—Contenant une introduction doctrinale et historique, le titre préliminaire du Code Civil et les titres de la jouissance et de la privation des droits civils, des actes de l'état civil, du domicile, des absents et du mariage.—1 vol. in-8 de 611 pages.

Tome Deuxième.—Contenant les titres de la séparation de corps, de la filiation, de la puissance paternelle, de la minorité, de la tutelle et de l'émancipation, de la majorité, de l'interdiction, de la curatelle et du conseil judiciaire, des corporations, de la distinction des biens de la propriété et de l'usufruit.—1 vol. in-8 de 708 pages.

Tome Troisième.—Contenant les titres de servitudes réelles, celui de l'emphytéose, de l'introduction au livre III, de l'acquisition et de l'exercice des droits de propriété et le titre des successions.—1 vol. in-8 de 692 pages.

Tome Quatrième.—Contenant dans le titre Des Donations entre vifs et testamentaires, les chapitres Des Donations et Des Testaments.—1 vol. in-8 de 542 pages.

Tome Cinquième.—Contenant, dans le titre des donations entre vifs et testamentaires, les chapitres des substitutions, de la fiducie et du placement des biens appartenant à autrui, et le titre des obligations jusqu'au chapitre de la preuve.

Tome Sixième.—*Sous presse.*

OPINION

“ Le fléau de notre jurisprudence, la plus grande cause de l'incertitude et des variations qu'on y déplore, c'est la malheureuse habitude de se laisser guider par des commentateurs du Code Napoléon qui, alors même qu'ils évitent le défaut si commun parmi ces commentateurs, de jongler avec les textes pour se singulariser, expliquent des lois différentes des nôtres. Le livre de M. Mignault ne peut manquer de contribuer puissamment à faire disparaître cette cause si prolifique d'erreur. Il nous signale constamment la différence entre le droit français et le nôtre, et nous expose le dernier état de la doctrine et de la jurisprudence, *quod ipsis verum obtinet argumentis.* ”

“ J'estime donc que cet ouvrage est absolument indispensable aux avocats et aux juges qui ont à étudier des questions de droit civil. S'ils le consultent, nous nous rapprocherons de plus en plus de cette uniformité dans la jurisprudence, dont je regrette de constater que nous nous éloignons de plus en plus depuis quelques années.”
—Extrait d'une lettre de l'Hon. Juge Langelier, Québec.

Prix des 5 volumes parus. Pour les souscripteurs seulement à l'ouvrage complet :

Broché, \$22.50, relié $\frac{1}{2}$ chagrin ou $\frac{1}{2}$ veau, \$25.00.

C. THEORET, Libraire - Editeur

11 et 13 rue St-Jacques, Montreal, Canada.